



LE TRAVAILLEUR

Le journal de l'Union départementale CGT de Paris



PARISIEN



avril 2023

n° 1251



L'AGENDA CGT

Du 23 au 26 mai

Congrès de la Confédération européenne des syndicats

1^{er} juin

Journée de mobilisation contre toutes les répressions

3 juin

Commémoration de la Commune de Paris

6 juin

Journée nationale d'action interprofessionnelle unitaire
contre la "réforme" des retraites

Le Travailleur parisien,
publication mensuelle
de l'Union départementale
CGT de Paris
85, rue Charlot
75003 Paris
www.cgtparis.fr
tél. : 01 44 78 53 31
fax. : 01 48 87 89 97
tp@cgtparis.fr

Directeur de la publication

Benoît Martin

Responsable de la rédaction

Emmanuel Cottin

Comité de rédaction

Francis Ambrois
Céline Carlen
Emmanuel Cottin
Rémy Frey
Karl Ghazi
Benoît Martin
Stéphane Paturey
Rémi Picaud
Kahina Seghir

Photos

Pierrick Vilette

Mise en page

Jacqueline Colombo

Prix de la publication: 1 €

Imprimé par nos soins

N° CPPAP 0121S0637

ISSN : 0290 - 8727

Changement de destinataire ou d'adresse

Toute demande de changement
d'adresse devra être faite au
Travailleur parisien (administration)
en précisant la nouvelle et
l'ancienne adresse.



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉ REVENDICATIVE	
Solidarité	
SOUTENIR LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	4
Éducation nationale	
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AU SERVICE DE L'ENTREPRISE	5
VIE SYNDICALE	
53 ^e Congrès confédéral	
UNE DIRECTION RENOUVELÉE	6
HISTOIRE SOCIALE	
IHS CGT Paris	
CONNAÎTRE L'HISTOIRE POUR COMPRENDRE LE PRÉSENT	8
Mémoire	
UN MAI D'HOMMAGE À LA RÉSISTANCE	9
CULTURE	
Livre	
LE RETOUR DE McCARTHY	10

ILLÉGITIME, INFANTILISANT, CLIVANT UN PRÉSIDENT À L'AGONIE

Le Conseil constitutionnel a donc rendu son avis. À vrai dire, nous n'en attendions rien. Mais ce jugement conforte malgré tout un exécutif qui a pour méthode de passer par une loi de finance, qui n'écoute pas la majorité du peuple – ce dernier refusant de travailler deux ans de plus pour satisfaire les marchés financiers –, qui humilie et bâillonne le Parlement en détournant des articles de la Constitution, et qui piétine l'avis des syndicats unis et rassemblés.

Après le refus du premier référendum d'initiative partagée et dans l'attente du deuxième déposé par les parlementaires de gauche, la crise démocratique s'amplifie. Malgré une mobilisation historique, la loi passerait sans avoir été votée à l'Assemblée nationale et par un vote bloqué au Sénat. Les idées majoritaires portées par les forces du travail, de la création, de la jeunesse ne trouvent aucun débouché politique.

Si le gouvernement pense un instant qu'après quelques jours, tout reviendra à la normale et qu'il pourra continuer le train des réformes, il se trompe. Sans changement d'orientation politique profond, le pays restera fracturé. En plus d'avoir menti sur les chiffres et le montant des pensions, ce qu'a reconnu le Conseil constitutionnel, et refusé de répondre aux attentes populaires, le gouvernement s'est évertué à entretenir la division entre les travailleurs et un climat délétère en jouant de la matraque dans un schéma de répression indigne. Des jeunes humiliés et violentés dans les manifestations, des violences policières légitimées au sommet de l'État, des menaces à peine voilées contre des organisations syndicales, la Ligue des droits de l'homme et l'opposition de gauche : le pourrissement est devenu la norme pour imposer un retour à « l'ordre » et discréditer toute critique. Mais cette fois-ci, le ressort est cassé. Plus personne ne veut rentrer dans le rang et plus personne n'écoute un président aux seuls ordres du capital.

Trop de mépris, trop de provocations, comme cette invitation présidentielle aux forces syndicales pour discuter de l'après comme si de rien n'était et poursuivre le « chemin démocratique ». Cette première année de mandat a déjà un goût de fin de règne et d'enterrement de première classe d'institutions à l'agonie.

Dès lors, que faire ? Attendre la prochaine échéance présidentielle et suivre les points d'étape balisés ? Assurément non, d'autant que cela profitera surtout à Marine Le Pen. La bataille actuelle contre la réforme des retraites doit se poursuivre, évoluer dans ses formes pour ne pas laisser retomber l'élan extraordinaire. Le projet de loi peut être retiré. L'unité syndicale, la majorité populaire en sont de précieux atouts. Faisons de tout le mois de mai un grand rendez-vous social et populaire historique pour imposer un rapport de force populaire, seule issue démocratique à ces crises imposées par le capital qui menacent notre pays. Portons haut et fort le leitmotiv de nos camarades de l'Énergie : « Nous travaillons, nous produisons, nous décidons ! »

Solidarité**SOUTENIR LA LIGUE
DES DROITS DE L'HOMME**

Pour riposter aux menaces de Gérald Darmanin proférées contre de la Ligue des droits de l'homme, nous reproduisons ci-dessous le communiqué des nombreuses organisations signataires de cet appel à la solidarité.

Auditionné par la commission des lois du Sénat sur les techniques de maintien de l'ordre à Sainte-Soline, en réponse à une intervention du sénateur Bonhomme invitant à cesser le financement des associations « qui n'ont rien à voir avec l'État de droit, quoi qu'elles en disent », le ministre de l'Intérieur a estimé que la subvention accordée à la Ligue des droits de l'homme « méritait d'être regardée dans le cadre des actions qu'elle a pu mener ».

Les dernières digues cèdent face au tournant autoritaire emprunté par le ministre de l'Intérieur. Il n'hésite plus à s'attaquer à tous les acteurs qui remettent en cause son action, jusqu'à s'en prendre à la LDH qui, depuis des décennies, combat pour la protection des droits et libertés et des valeurs démocratiques. La Ligue des droits de l'Homme a été créée il y a cent vingt-cinq ans, au lendemain de l'affaire Dreyfus, par des esprits résistants en vue de combattre l'injustice antisémite. Elle a été de toutes les luttes historiques contre le fascisme, pour la laïcité, pour la garantie des libertés publiques et la reconnaissance de nouvelles. Jusqu'à ce jour, le seul régime à avoir remis en cause son existence était celui de Vichy en 1940.

L'actualité la plus récente a rappelé l'utilité de l'action de la LDH, qui a, grâce à ses observateurs et observatrices, dénoncé les dérives du maintien de l'ordre et l'entrave à l'intervention des secours sur Sainte-Soline. La Ligue a appelé à une désescalade de la violence, et se trouve encore à l'origine, avec plusieurs organisations et syndicats, des récentes condamnations de préfetures en raison de l'atteinte portée à la liberté de manifestation. La LDH est à l'origine de bien des avancées du droit et des libertés, avec des contentieux qu'elle a gagnés, devant le Conseil constitutionnel, la Cour de cassation et le Conseil d'État. Comme à son habitude, le ministre de l'Intérieur ignore que le soutien financier aux associations n'implique pas que les

collectivités soient en accord avec l'ensemble des revendications ou des positionnements politiques pris par l'association dans le débat public. Une fois de plus, le ministre de l'Intérieur fait preuve de défiance à l'égard du monde associatif en insinuant qu'il faut réserver le bénéfice des subventions aux bons soldats, à ceux et celles qui feront acte d'allégeance à la politique du gouvernement, sans remettre en cause ses actions, sans dénoncer ses dérives, sans troubler l'ordre public.

La restriction des financements accordés aux contre-pouvoirs et aux associations de défense des droits humains est symptomatique du vacillement de l'État de droit. Les propos du ministre confirment non seulement la menace qui pèse sur le tissu associatif, en particulier depuis la mise en œuvre de la loi dite « séparatisme » du 24 août 2021, mais plus globalement sur les contre-pouvoirs et ceux qui prônent une certaine idée de la liberté, de la démocratie et de l'État de droit. La rhétorique déployée par le ministre de l'Intérieur est dangereuse et témoigne du basculement de ce dernier et du gouvernement auquel il appartient dans l'illibéralisme autoritaire. Le ministre sape le fondement même de l'idée politique en disqualifiant toute opposition, la faisant désormais passer pour du « terrorisme intellectuel ». Si vous n'êtes pas d'accord avec G. Darmanin, vous êtes suspect.

Mais les tentatives de bâillonnement seront vaines car, pour reprendre les termes du président de la LDH, « nous continuerons ». Plus que jamais nous continuerons et agirons ensemble contre ceux et celles qui s'en prennent au modèle démocratique, contre ceux et celles qui veulent gouverner avec et par la peur, contre ceux et celles qui entendent mettre en œuvre un projet délétère et qui génèrent eux-mêmes le séparatisme contre lequel ils et elles disent lutter, contre ceux et celles qui sont à l'origine de la mise à mal du contrat social et de la République.

Organisations signataires : Alternatiba, Anticor, Anv-Cop21, Association démocratique des Tunisiens en France (ADTF), Association de travailleurs maghrébins de France (ATMF), Association des Marocains en France (AMF), Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé), Attac France, Confédération générale du travail (CGT), Collectif des associations citoyennes (CAC), Comede, Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), Droit au logement (DAL), Emmaüs France, Femmes Égalité, Fondation Copernic, Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), Fédération nationale de la libre pensée, Fédération syndicale unitaire (FSU), Greenpeace France, Groupe d'accueil et de solidarités (GAS), Groupe d'information et de soutien des immigré-es (Gisti), L'Assemblée citoyenne des originaires de Turquie (L'Acort), la Cimade, Mémorial 98, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Réseau d'actions contre l'antisémitisme et tous les racismes (Raar), Syndicat de la magistrature, Union nationale des étudiants de France (Unef), Union syndicale Solidaires, Utopia 56, VoxPublic.

Éducation nationale

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Derrière un jargon qui se veut valorisant, à défaut d'être compréhensible, l'application des nouveaux textes issus de la loi Travail en matière d'apprentissage ne fait que renforcer la dépréciation de l'apprentissage et fait de l'Éducation nationale un rabatteur, pour les entreprises, de main-d'œuvre low cost.

Le système éducatif offre trois voies : générale, technologique et professionnelle. Cette dernière compte 665 000 élèves. D'après le ministère de l'Éducation nationale, avec 60 %, les enfants d'ouvriers ou d'inactifs y sont surreprésentés, face aux 12 % d'enfants de cadres. Et la dernière réforme en date de la voie professionnelle accentue encore davantage l'écart entre les élèves de ces trois voies en termes de maîtrise des savoirs. Dès la fin des années soixante-dix, l'entrée dans l'enseignement professionnel mute : au cours des deux décennies précédentes, les enfants des classes populaires y entraient en vue d'occuper des emplois stables, alors qu'aujourd'hui, ils y entrent pour cause d'échec au collège. Cette orientation par l'échec fait de l'enseignement professionnel une variable d'ajustement du système éducatif inscrite dans une logique d'adaptation à la formation et à l'employabilité immédiate selon les besoins des entreprises. Le développement des campus des métiers, véritables « Harvard professionnels » complètement déconnectés du réel, en sont l'illustration. En 2018, avec les lois « Transformation de la voie professionnelle » et « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel », acte II de la loi Travail, on a assisté à un bond en arrière. En libéralisant le marché de la formation et de l'apprentissage, les candidat·es au CAP et des CFA privés, que doivent certifier les professeurs en lycée pro, se sont multipliés. Le déficit lié à la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle est estimé à 4,9 milliards d'euros, selon le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale des finances en 2020.

DIMENSION UTILITARISTE DE L'APPRENTISSAGE

L'essence de la réforme repose sur la mise en opposition et en concurrence de la voie professionnelle et de l'apprentissage. Alors que la voie professionnelle a des vertus de sociabilisation pour des élèves aux parcours scolaires en pointillés, l'apprentissage renferme une dimension utilitariste.

Avec la réforme, la déprofessionnalisation s'est accentuée. Pourtant très critiquée par les élèves et les enseignants, elle fait

de la seconde professionnelle une année de tri et de préparation à l'apprentissage et préconise des mesures qui adaptent le lycée professionnel à la priorité donnée à l'apprentissage. Mais que peut valoir un diplôme professionnel avec moins de pratique et d'enseignement professionnel tel que le bac pro en deux ans le sous-tend ?

Deux dispositifs sont mis en avant : l'intervention conjointe, conditionnée à la « bonne entente » entre enseignants en termes d'approche pédagogique et de pratiques, ce qui ne va pas de soi, et le pompeux « chef-d'œuvre » qui est censé être une réalisation individuelle ou collective des élèves leur permettant d'exprimer des talents en lien avec leur futur métier et de montrer leurs compétences. On peine à imaginer en quoi cela consiste concrètement mais la surcharge de travail des personnels, que le ministère refuse de rémunérer, et les pertes d'heures de cours sont conséquentes. Les lycéens perdent quatre heures de cours, passant de 34,5 heures hebdomadaires à 30. C'est l'équivalent d'un trimestre de cours sur trois ans.

La vision utilitariste ainsi renforcée laisse davantage de place à la culture de l'entreprise, au détriment de la culture générale. Pire, l'explosion des heures d'accompagnement personnalisé contribue à l'individualisation des parcours au détriment du groupe classe. Chacun·e est ainsi renvoyé·e à un isolement délétère, à l'heure où ces jeunes aspirent naturellement à davantage d'accompagnement et de collectif.

Les entreprises tentent d'imposer des contrats d'apprentissage aux contenus pédagogiques définis selon leurs besoins. Elles sont soutenues par l'Inspection générale, qui préconise de contrevenir au code du travail en aménageant la réglementation concernant travaux dangereux et horaires de nuit pour les mineurs.

Pour la CGT Educ'action, l'égalité des filières générale, technologique et professionnelle doit être affirmée. La CGT s'oppose en cela à tous les dispositifs d'orientation précoces enfermant les élèves dans un destin social et revendique une voie professionnelle permettant insertion professionnelle et poursuite d'études dans un cadre national. La formation professionnelle publique doit être diplômante et qualifiante et répondre aux enjeux sociaux et écologiques d'aujourd'hui.

53^e Congrès confédéral

UNE DIRECTION RENOUVELÉE

La confédération a tenu son 53^e Congrès à Clermont-Ferrand du 26 au 31 mars. Cinq jours de débats, parfois véhéments, avec en toile de fond un mouvement social d'une rare ampleur, en lice des oppositions vigoureuses sur plusieurs sujets et, au final, une élection surprise. Un congrès qui fera date.

Les 942 délégué·es qui ont investi la Grande Halle d'Auvergne à Clermont-Ferrand étaient moins endormies que les volcans qu'ils pouvaient apercevoir au loin. Le climat social ambiant y était bien sûr pour quelque chose, les dissensions aussi. Mais tout le monde était au moins d'accord sur une chose : on ne lâche rien, jusqu'au retrait de la loi sur la « réforme » des retraites. Cependant, les débats ont été houleux, et l'unanimité dans la lutte ne s'est pas retrouvée dans la salle plénière, au point que, chose jamais vue à la CGT, le rapport d'activité a été rejeté. Certes de peu, 49,68 pour et 50,32 contre, mais ça en dit long sur le mécontentement au sein des syndicats. Pour certains, le secrétaire général sortant s'est montré trop peu soucieux de la démocratie interne. Par exemple, il lui est reproché de n'avoir pas mis en débat la participation de la CGT au collectif « Plus jamais ça » et d'avoir mis tout le monde devant le fait accompli, ce que d'autres contestent en indiquant que le principe de cette participation avait été adopté dans le document d'orientation du dernier congrès.

“ON VA TOUT LEUR REPRENDRE”

Autre reproche : un certain suivisme par rapport à la CFDT. Critique qui paraît malvenue aux yeux de contradicteurs qui soulignent que si la mobilisation sociale constatée aujourd'hui est exceptionnelle, c'est justement grâce à l'unité intersyndicale. Beaucoup de délégué·es, et c'est normal, parlaient à partir de leur entreprise, de leur syndicat, de leur ville ou de leur fédération, mais ce qui est vrai ici ne l'est pas forcément là, et on sait bien que la « grève presse-bouton » n'existe pas, sauf dans des secteurs très limités – et de plus en plus rares. Sans doute que le mécontentement relève aussi d'une certaine amertume, après quarante ans de luttes presque toujours défensives, et ce congrès pourrait constituer aussi l'un des signaux qui surgissent de plus en plus aujourd'hui dans le champ politique, social et sociétal et que l'on pourrait résumer par l'expression : maintenant ça suffit. Ce qu'un délégué du secteur de la santé et de l'action sociale a formulé en d'autres termes : « On ne va pas reprendre que la retraite, mais tout leur reprendre. » Le secrétaire général sortant ne se représentant pas, certains congressistes ont dû, en pensée, substituer au débat de fond

sur le document d'orientation (D.O.) la question : qui pour le remplacer ? Mais avant, il y eut place à ce que *Le Peuple*, le journal quotidien du congrès, a titré en « une » : « D.O. et débats ». Ainsi cette militante, qui s'inquiète que le document ne revendique pas un code du travail remis sur ses pieds par l'abolition de l'inversion de la hiérarchie des normes, la remise en place des CHSCT ou l'interdiction de licencier dans les entreprises qui versent des dividendes. Ou d'autres inquiets d'un trop grand rapprochement avec la FSU ou Solidaires. Finalement, après le dépôt de plusieurs milliers d'amendements et l'adoption d'une partie d'entre eux, le document d'orientation sera adopté par 72,79 % des voix.

STOPPER UNE LENTE ÉROSION

Il a aussi été largement question des effectifs syndicaux, sujet qui suscite une certaine inquiétude. Globalement, la CGT accueille chaque année quarante mille nouveaux adhérents et en perd cinquante mille. Pour remédier à cette érosion, il a été beaucoup question de vie syndicale, de culture d'organisation, et plusieurs pistes ont été évoquées.

« Le monde du travail et le salariat ont évolué. Nous devons prendre en compte cette transformation dans notre stratégie revendicative et rechercher la structuration la plus adaptée pour renforcer notre implantation syndicale », a déclaré le rapporteur du « thème 2 » (le D.O. étant découpé en trois thèmes).

En attendant, l'actualité apporte sa réponse : la CGT a accueilli vingt mille nouveaux adhérents depuis la mobilisation contre la « réforme » des retraites. Et l'issue de la lutte ne sera pas sans incidence sur cette courbe. Autres sujets qui posent problème, le rajeunissement – alors qu'il y avait 125 délégué·es de moins de 35 ans à Dijon pour le 52^e Congrès et qu'on en espérait 200 à Clermont-Ferrand, ce congrès n'en accueille que 81 – et la féminisation, ce qui n'est pas

nouveau. Certes, des progrès ont été accomplis, mais l'évolution est lente, trop lente. « Alors que 51 % des travailleuses, déclare un rapporteur, elles ne représentent que 39 % des membres de la CGT. Elles continuent à être sous-représentées dans les instances dirigeantes, à l'exception de la commission exécutive confédérale et du bureau confédéral,

LE CONGRÈS EN CHIFFRES

- **942 délégué·es** présent·es (**23 absent·es**), porteur·ses de **565 042 voix** (615 438 au congrès précédent).
- **42 % de femmes.**
- **79,1 % de « primo-congressistes »** (identique aux trois congrès précédents).
- **81 délégué·es âgées de moins de 35 ans** (soit **9 %** alors qu'ils constituent **39 %** des salarié·es).
- **Moyenne d'âge du congrès : 49 ans** (47 ans lors du 52^e Congrès).

à totale parité. » On a bien noté des efforts : dans le secteur du textile et de l'habillement, la présence des femmes dans les organes de direction est passée, entre deux congrès, de 29 % à 43 %, et elle a même fait un bond de 5 % à 25 % à la Filpac (forcément, quand on part de 5 %...), mais ces exemples, s'ils sont encourageants, ne reflètent pas la réalité. Sur 33 fédérations, 8 seulement ont à leur tête une secrétaire générale. Même tonalité pour les UD : 23 sur 96. Camarades, encore un effort !



AU BOUT DE LA NUIT

En la matière, un véritable signal fort avait été lancé en amont, quand le secrétaire général sortant avait proposé une femme, Marie Buisson, pour le remplacer. Mais le rejet du rapport d'activité fragilisait la direction sortante. Les « mécontents » (on les appellera ainsi étant donné que les oppositions n'étaient pas systématiques et parfois fluctuantes, ce qui rend difficile de réelles caractérisations) semblaient s'accorder à présenter une candidature concurrente en la personne de Céline Verzeletti. L'équipe de Marie Buisson pour constituer le bureau confédéral présentée par la commission exécutive confédérale n'a pas reçu l'approbation majoritaire du Comité confédéral national (CCN). Quant à Céline Verzeletti, elle n'est pas parvenue à constituer la sienne. C'est alors que Sophie Binet, dirigeante de l'Ugict, a proposé, comme un recours, et au bout de la nuit, une liste suffisamment bien dosée en « sensibilités » pour l'emporter, au final, avec un bureau confédéral presque entièrement renouvelé. Ses premiers mots, après des remerciements nombreux et des marques d'apaisement à tout un chacun, ont été pour rappeler qu'à la sortie de ce congrès, « nous ne lâcherons rien, à commencer par la retraite. Pas de trêve, pas de suspension, pas de médiation ! » Le ton est donné.

L'Appel du congrès (extraits)

[..] Non à l'allongement de la durée de cotisations, non à la retraite à 64 ans ! Oui au retrait pur et simple de cette réforme illégitime, injuste, injustifiable et injustifiée ! Il n'y aura ni médiation, ni compromis.

La CGT réaffirme son exigence d'une retraite pleine et entière à 60 ans avec des départs anticipés pour tous les travaux pénibles et le maintien de tous les régimes pionniers.

Les délégué·es du 53^e Congrès de la CGT condamnent avec la plus grande fermeté les actes policiers et des patrons. D'où qu'elles viennent, les violences ne réduiront pas la colère du monde du travail qui anime cette mobilisation sociale historique. La CGT condamne les réquisitions et le non-respect du droit de grève, droit à valeur constitutionnelle. La CGT exige la suppression de toutes les poursuites judiciaires des militant·es dans le cadre d'actions syndicales et de manifestations.

[..] La CGT réaffirme l'ensemble de ses revendications : augmentation des salaires, Smic à 2 000 €, remise en place de l'échelle mobile des salaires, dégel du point d'indice...

[..] Face à cette oppression du capital et de ses relais et face à l'urgence climatique, nous confirmons nos valeurs fondamentales de classe, de masse, de démocratie et d'indépendance. Nous réaffirmons que dans cette lutte violente du capital contre l'humanité et la planète, notre force est d'œuvrer à rassembler le monde du travail le plus largement possible, comme la CGT le fait depuis 128 ans.

Les congressistes du 53^e congrès rappellent leur engagement dans le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte contre toutes les discriminations et toutes les violences sexistes et sexuelles.

[..] Les délégué·es du 53^e Congrès appellent également le monde du travail à garder la plus grande vigilance et la plus grande fermeté contre l'extrême droite et ses idées nauséabondes.

[..] Le 53^e Congrès appelle les salarié·es, retraité·es, privé·es d'emploi et les jeunes à s'engager dans toutes les luttes proposées, menées et organisées par la CGT et à la reconductibilité sous toutes les formes. Le 53^e Congrès appelle l'ensemble des salarié·es à poursuivre leur engagement dans les grèves en cours, à venir amplifier les mobilisations et à rejoindre la CGT pour lutter toutes et tous ensemble. Jusqu'à la victoire !

ENTRACTE CULTUREL

Dans un coin du vaste hall des exposants, les congressistes ont pu visiter deux très belles expositions. Celle du photographe Sebastião Salgado sur une mine d'or au Brésil, saisissants tableaux de la misère humaine. Et celle d'Ernest Pignon-Ernest, le père du *street art* ou l'art urbain.

IHS CGT Paris

CONNAÎTRE L'HISTOIRE POUR COMPRENDRE LE PRÉSENT

La CGT n'est pas n'importe quelle organisation, et sa grande histoire, intimement liée à celle du mouvement ouvrier, en atteste. C'est l'histoire de la lutte continue des travailleur·ses pour une vie meilleure, lutte que nous menons toujours aujourd'hui. C'est l'histoire des débats qui ont traversé le mouvement ouvrier, sur les orientations, sur les formes d'organisation, sur les modes de lutte et d'action. Les oublier, alors qu'ils sont toujours d'une brûlante actualité, ce serait se condamner à reproduire de funestes erreurs ou d'en commettre de nouvelles.



Connaître et comprendre l'histoire du mouvement ouvrier et de la CGT, c'est s'affirmer comme partie prenante d'un long combat, considérer que l'expérience accumulée par des générations de militants ouvriers doit aider à mieux analyser le présent et à se projeter dans l'avenir, doit aider dans cette bataille idéologique que nous menons face au patronat et à toutes les forces réactionnaires. Faire connaître l'histoire du mouvement ouvrier et de la CGT, préserver nos archives, alimenter la réflexion et armer les militants pour la bataille des idées, c'est le but que s'est fixé l'Institut d'histoire sociale CGT (IHS CGT), qui a fêté ses quarante ans d'existence en 2022. Cette activité est également menée en relation avec son réseau d'organisations territoriales et professionnelles, parmi lesquelles notre IHS CGT Paris.

POURQUOI UN IHS CGT PARIS ?

Au-delà des grandes insurrections, souvent fantasmées, Paris a une vaste histoire ouvrière et sociale, populaire et industrielle, qui mérite d'être connue. L'histoire de la CGT dans la capitale, de sa structuration, de ses évolutions, est en effet riche d'enseignements et de leçons parfois durement apprises. C'est notamment pour ces raisons que le dernier congrès de notre union départementale a placé dans ses orientations la relance de l'activité de notre Institut d'histoire sociale CGT de

Paris, ce dernier n'ayant été malheureusement que très peu actif au cours des dernières années.

Un groupe de travail a ainsi été mis en place avec plusieurs objectifs. À commencer par une campagne d'adhésions, tant individuelles que collectives, qui sera lancée prochainement. En effet, s'il est important que nos syndiqués, actifs comme retraités, se sentent concernés par notre histoire, il est tout aussi important que nos syndicats, sections, unions locales s'emparent de cette question et lui donnent la place nécessaire tant dans la réflexion quotidienne que dans la formation syndicale. Cette campagne d'adhésions est un préalable à la reconstitution d'un conseil d'administration qui soit représentatif de toute la CGT parisienne et garantissant la prise en compte de l'activité de l'association par l'ensemble de nos structures syndicales.

DES INITIATIVES

Des initiatives sont d'ailleurs d'ores et déjà en préparation. L'IHS CGT Paris sera ainsi présent le 17 juin prochain à la Bourse du travail de Paris lors des Rencontres syndicales antifascistes organisées par Visa (Vigilance et initiatives syndicales antifascistes). Le combat contre les idées d'extrême droite est depuis longtemps un fil rouge de l'action de la CGT, et il est important de le souligner, notamment dans la période politique actuelle. Enfin, notre IHS va organiser une initiative sur le rôle de la CGT dans le CNR (Conseil national de la Résistance) et dans la rédaction de son programme.

Alors que 2023 marque le 80^e anniversaire du CNR, l'héritage politique de celui-ci, connu à travers son programme, reste structurant dans notre société. Mais moins connue est l'influence de la CGT sur le contenu de ce programme, que ce soit sur les conquits sociaux ou sur les libertés démocratiques. Alors même que ces conquits et libertés sont continuellement attaqués et menacés, il est essentiel de rappeler ce qu'ils représentent. Notre CGT est riche de son histoire et des expériences des générations qui nous ont précédé·es. Faisons-la vivre en la faisant connaître. Que les combats d'hier nourrissent ceux d'aujourd'hui et les victoires de demain.

Mémoire

UN MAI D'HOMMAGES
À LA RÉSISTANCE

Dans cette période où la guerre est aux portes de l'Europe avec le conflit entre l'Ukraine et la Russie, et avec la montée du fascisme un peu partout en Europe et notamment en France avec la présence à l'Assemblée nationale de quatre-vingt-neuf élu-es du Rassemblement national, notre reconnaissance à celles et ceux qui, de 1939 à 1945, ont œuvré pour que nous vivions libres s'exprimera d'autant plus fortement. Programme.

Le 8 mai, le Comité de Paris de l'Amicale de Châteaubriant - Voves - Rouillé - Aincourt fleurira, dans Paris intra-muros, les douze plaques rendant hommage aux premiers fusillés en nombre du 22 octobre 1941 à Châteaubriant. Par ce geste, nous rendrons hommage à toute la Résistance, à ces femmes et à ces hommes qui, bien souvent au péril de leur vie, se sont battu-es contre le nazisme et le gouvernement collaborateur français de Vichy. Si nous voulons être dignes des résistant-es d'hier, alors oui, résolument, toutes les forces sincèrement engagées pour la paix, la liberté, la fraternité et la démocratie doivent œuvrer pour un avenir de paix et de progrès social, seuls repères devant prévaloir, et pour que le bien-être de l'humanité soit au cœur de toutes les préoccupations.

Toutes celles et ceux qui veulent participer à un ou plusieurs de ces hommages (voir le parcours ci-dessous) seront les bienvenues. Sinon, vous pourrez vivre ces hommages en direct

sur la page Facebook de notre comité (Comité de Paris Amicale Châteaubriant) ou sur notre compte Twitter (Comité de Paris Amicale de Châteaubriant) et les partager.

NAISSANCE DU CNR

Ce moi de mai sera aussi le 80^e anniversaire de la première réunion du Conseil national de la Résistance, qui a eu lieu le 27 mai 1943 au 48, rue du Four (6^e arrondissement). Depuis le 13 juillet 2013, cette journée du 27 mai est devenue Journée nationale de la Résistance. À Paris, notre comité est à l'origine des cérémonies organisées sous l'égide du Comité parisien de la Libération, qui rassemble plus de quatre-vingt-dix associations et institutions de la Résistance. Pour ce 80^e anniversaire, c'est le 15^e arrondissement qui nous accueillera (voir ci-dessous le calendrier des cérémonies).

Amicale de Châteaubriant
Comité de Paris

PARCOURS DES HOMMAGES RENDUS
LE 8 MAI

- 9 heures :** Charles Michels, place Charles-Michels, 15^e (36 bis, rue des Entrepreneurs).
- 9 h 40 :** Huynh Kuong An, 6, avenue de la Porte de Brancion, 15^e.
- 10 h 30 :** Guy Môquet, 34, rue Baron, 17^e.
- 11 h 10 :** Jean-Pierre Timbaud, 88 bis, rue Riquet, 18^e.
- 11 h 45 :** Charles Michels, 51, rue des Bois, 19^e.
- 14 h 30 :** Jules Vercauysse, 4, place de la Porte-de-Bagnolet, 20^e.
- 15 h 10 :** Maurice Piller, 226, rue des Pyrénées, 20^e.
- 15 h 50 :** Maurice Gardette, 113, rue du Chemin-Vert, 11^e et
- 16 h 15 :** square Maurice-Gardette 11^e, à la plaque située à proximité du kiosque à musique.
- 16 h 50 :** Jean-Pierre Timbaud, 94, rue Jean-Pierre-Timbaud, 11^e.
- 17 h 15 :** René Perrouault, 267, rue du Faubourg-Saint-Martin, 10^e.
- 17 h 50 :** Jean Poulmarc'h, rue Jean-Poulmarc'h (angle rue de Marseille), 10^e.

Horaires approximatifs.

CALENDRIER*

- Judi 25 mai :** fleurissement d'une douzaine de plaques ou lieux dans le 15^e arrondissement.
Vers 11 h 30 : stand de tir de Balard.
Vers 15 heures : lycée Buffon.
- Vendredi 26 mai :** Village des Associations sur le parvis de la mairie du 15^e arrondissement.
Inauguration du Village à 10 h 30. Animation historique et culturelle sur la scène, jusqu'à la fermeture, à 19 heures.
Dans l'après-midi, à l'ancien tribunal d'instance, une ou deux projections, notamment pour les scolaires, du documentaire *Hitler sur table d'écoute***.
19 h 30 : projection du documentaire suivie d'un débat.
- Samedi 27 mai :** cérémonies officielles du 80^e anniversaire du CNR :
Vers 10 h 30 : au 48, rue du Four.
14 h 30 : au monument aux morts du 15^e arrondissement.
15 heures : plaque aux enfants juifs square Adolphe-Chérioux.
16 h 30 : stèle Jean Moulin, Rond-Point des Champs-Élysées.
17 h 45 : Arc de triomphe, tombe du Soldat inconnu.
Un bus devrait être à disposition, à partir de la mairie du 15^e et retour, pour les participant-es aux cérémonies Rond-Point des Champs-Élysées et Arc de Triomphe.

* Ce programme est toujours en cours d'élaboration. Vous pourrez trouver le programme complet sur la page Facebook de la JNR Paris à l'adresse suivante : Journée nationale de la Résistance.

** Ce documentaire raconte l'histoire très peu connue du détournement des câbles téléphoniques entre Paris et Metz, ainsi qu'entre Paris et Strasbourg au cours de l'année 1942, réalisé par l'ingénieur des télécommunications Robert Keller. Ce détournement a permis l'écoute de toutes les plus hautes autorités du 3^e Reich, dont Hitler en personne, et permis de donner des renseignements de la plus haute importance à la Résistance.

Livre

LE RETOUR DE MCCARTHY

Quinze ans. Cela fait quinze ans que le grand romancier états-unien Cormac McCarthy ne nous avait plus rien offert. Et comme le bonhomme en a quatre-vingt-dix, on se disait que c'était fini, qu'on en resterait là, avec quand même dix romans comme autant de chefs-d'œuvre. Mais non, et c'est même à un diptyque que l'on a droit. *Le Passager* vient d'être publié en français (aux éditions de L'Olivier), et la sortie du second volet, *Stella Maris*, est prévue pour le 5 mai.

Si vous n'avez rien lu de Cormac McCarthy, peut-être avez-vous vu l'un ou l'autre des trois films qui ont été tirés de ses romans : *La Route*, *No Country For Old Men*, *De si jolis chevaux*. *La Route*, son dernier roman, qui décrivait un monde post-apocalypse, pouvait être compris symboliquement aussi comme la fin de parcours de cet écrivain très discret. Réflexion un peu naïve se dira-t-on après coup.

LA PETITE MUSIQUE DU DÉSESPOIR

Le Passager ne déroge pas à l'univers de McCarthy : personnages cabossés par la vie, l'Amérique, la vraie, la dure, pas celle des 20 % d'habitants qui vivent l'*american way of life*. Celle de tous les autres ou presque, nombreux mais finalement seuls, comme si la conscience de classe avait du mal à franchir l'Atlantique. Certes, chez Cormac McCarthy, le tableau ne fait pas dans la demi-mesure, et dans un pays où on croit en Dieu même sur les billets de banque (si, si, c'est écrit noir sur vert), ses personnages semblent vivre au purgatoire. Il serait inutile de résumer l'intrigue du roman car, ici, tout est une question d'atmosphère. Il y a du polar, de l'aventure, du sordide, du pittoresque, du marginal, de la noirceur, de la violence, et du désespoir en mode petite musique continue, et c'est passionnant. Passionnant parce que tout ça naît d'une écriture exceptionnelle (bravo, au passage, à Serge Chauvin, le traducteur). Dans *Le Passager*, le romancier montre surtout son éblouissant talent de dialoguiste. Mais on a quand même droit aussi à ses fameuses descriptions minutieuses et extrêmement documentées, fruit d'un énorme travail. Ce faisant, McCarthy nous démontre que l'environnement révèle la vie comme les gestes du quotidien la part intime de chacun.

LA MORT DES DIEUX

Lorsque parut son premier roman, *Le Gardien du verger*, en 1965, le *New York Times* présentait son auteur comme un héritier de Faulkner. C'est bien vu, mais il y a aussi du Shakespeare dans ces livres où les héros – souvent des anti-héros – affrontent un destin avec pour toute armure une humble condition et dont

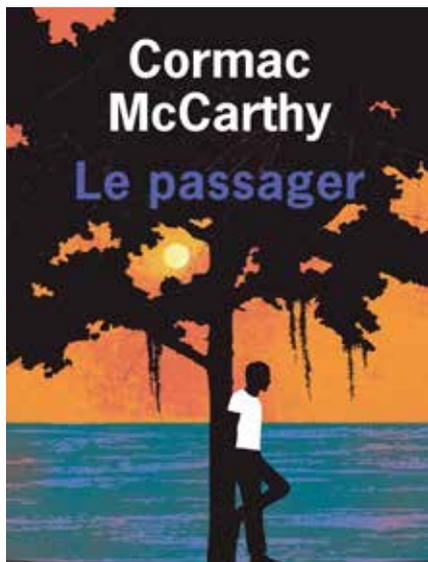
les mots murmurés atteignent une poésie telle qu'ils pourraient filer direct dans un dictionnaire de citations.

Mais c'est son éditeur en France, Olivier Cohen, qui peut-être en parle le mieux : « En réalité, les histoires qu'invente McCarthy empruntent des éléments à des légendes et des contes que tout le monde connaît, et c'est pour cela qu'il nous touche de façon si profonde. Ainsi, *La Trilogie des confins* [il s'agit des romans *De si jolis chevaux*, *Le Grand Passage* et *Des villes dans la plaine*] nous parle de l'animal qui est en l'homme, donc de la relation de l'homme avec ses propres instincts. Bien plus qu'un roman sur la fin de la culture des cow-boys, il s'agit d'un roman sur la disparition des centaures, sur la mort des dieux. » Comme

La Route est un roman sur la fin du monde.

Toujours à propos de cette trilogie, Olivier Cohen dit aussi : « McCarthy a une fantastique capacité d'invention, à partir d'un matériau banalisé comme le western. Comme toujours, il sait être à la fois hyperréaliste et métaphysique, minutieux à l'extrême pour décrire les gestes techniques de ses cow-boys, mais les faisant parler comme s'ils avaient lu Spinoza et Heidegger. » Attention, pas « comme », mais « comme s'ils avaient lu ».

« Les actes trouvent leur existence dans le témoin », écrivait Cormac McCarthy dans *Le Grand Passage*. Et le livre dans le lecteur, serait-on tenté d'ajouter, comme une invitation à le lire.



Œuvres complètes

Le Gardien du verger (1965, prix Faulkner)
L'Obscurité du dehors (1968)
Un enfant de Dieu (1974)
Suttree (1979)
Méridien de sang (1985)
De si jolis chevaux (1992, National Book Award)
Le Grand Passage (1994)
Des villes dans la plaine (1998)
Non, ce pays n'est pas pour le vieil homme (2005)
La Route (2006, prix Pulitzer)
Le Passager (2023, 2022 aux États-Unis)
Stella Maris (à paraître le 5 mai)

Le Groupe VYV appelle à l'amélioration de la couverture prévoyance des actifs

15 milliards d'€ par an

C'est le coût de l'imprévoyance en France, estimé par l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV, c'est-à-dire le montant des prestations de prévoyance non servies, par défaut ou insuffisance de couverture, aux personnes rencontrant des situations d'incapacité,

d'invalidité, de perte d'autonomie ou de décès. Ces insuffisances entraînent pour les personnes concernées et leurs proches des pertes de revenus, des surcoûts et des pertes de chance.

Les actifs : 8,5 milliards d'€



1,9 milliard d'€



2,1 milliards d'€



1,2 milliard d'€



3,1 milliards d'€



Les enfants : 2,2 milliards d'€



15%

Les seniors : 4,3 milliards d'€



652 millions d'€



3,1 milliards d'€



598 millions d'€



Pour en savoir plus



Pour plus d'information, contactez-nous :
relation.partenaire@groupe-vyv.fr



UNE COMPLÉMENTAIRE DE VIE C'EST MIEUX !

Mon capital santé préservé

**Engagés pour la
solidarité, la fraternité
et la santé**

Découvrez nos offres : gamme
santé évolutive, prévoyance,
prévention
& bien-être...

NOTRE ENGAGEMENT

Cotisations

+ 0 %
gamme
santé

2023

LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE

LABEL
EXCELLENCE
2022

[mutuelle-familiale.fr](https://www.mutuelle-familiale.fr)

NUMÉRO NON SURTAXÉ DEPUIS UN FIXE OU UN MOBILE
09 71 10 15 15

SANTÉ - PRÉVOYANCE - PRÉVENTION